

24 juin 2021 -18:17

Appartient à Conseil des ministres du 24 juin 2021

Covid-19 : octroi de ressources supplémentaires pour l'accueil des sans-abris

Sur proposition de la ministre chargée de la Lutte contre la pauvreté Karine Lalieux, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le prolongement de l'accueil des sans-abris et l'octroi de ressources supplémentaires dans le cadre de la crise du coronavirus.

Pour réduire la propagation de la Covid-19 et pour continuer à garantir des services sociaux au groupe cible le plus vulnérable des sans-abris, les dispositifs fédéraux d'accueil et de suivi mis en place pour les sans-abris sont prolongés de trois mois, jusqu'à la fin septembre 2021 et des ressources supplémentaires sont allouées aux organisations qui encadrent cet accueil.

Pour atteindre ces objectifs, un montant de 951.993 euros est octroyé au Consortium Croix-Rouge et Médecins du monde et un total de 300.000 euros à répartir équitablement entre les villes de Liège, de Gand, d'Anvers et de Charleroi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris
Avenue de la Toison d'or, 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 64 84
<https://lalieux.belgium.be>
info@lalieux.fed.be

Delphine Van Bladel
Porte-parole (FR)
+32 476 60 02 61
delphine.vanbladel@lalieux.fed.be

Jurgen Masure
Porte-parole (NL)
+32 479 27 68 64
jurgen.masure@lalieux.fed.be